Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260313-20260309D02-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 09 03 2026

***

Extrait de délibération

***

Le lundi 09 mars 2026 à 18 heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 23 février 2026, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal Bozec, Maire de Baye.

Nombre de conseillers

En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13

Etaient présents à l'appel nominal :

M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, Mme HAMON Corinne, M. HAMONIAUX Jacky, M. LE BORGNE Yves, M. MAGUER Mikaël, Mme MAREC Perrine, Mme PENVEN Virginie, Mme KERVAGORET Magali, Mme JARNO Sidonie, Mme DROAL Karine

Etaient représentés :

Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, Mme SCOAZEC Béatrice (donnant pouvoir à M. BOZEC Pascal), M. MAO Sullivan (donnant pouvoir à M. Mikaël MAGUER)

Etaient absents :

M. CLURGERY Gérard, M. CORNOU Franck

A été désigné secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme KERVAGORET Magali

OBJET : Délibération n°20260309_02 Compte de gestion 2025

Monsieur le Maire, présente aux membres du Conseil Municipal :

Les résultats du compte de gestion 2025 de la commune, dressé par le Trésorier de Rosporden et dont le résultat est le suivant :

Un excédent de fonctionnement de 243 533.96 € et un excédent d'investissement de 100 279.03 €, soit un total de 343 812.99 €.

Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 029-212900054-20260313-20260309D02-DE

Ces chiffres sont rigoureusement identiques au compte administratif 2025 du budget communal.

Après délibération de l'assemblée, monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la réunion du 02 mars 2026 ;

- **d'approuver** les résultats du compte de gestion 2025

Monsieur le Maire, Pascal BOZEC quitte la séance à 18h13 pour laisser les membres du Conseil municipal prendre part au vote, il revient à 18h15.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve** les résultats du compte de gestion 2025

Le secrétaire de séance

Mme KERVAGORET Magali

Le Maire

Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE (Finistère)